

# Tout comprendre sur l'urbanisme



**Public concerné :** Tous professionnels de l'immobilier

---

**Prérequis :**

Ordinateur, portable, connexion internet HD

---

**Modalités d'accès :** Formation en e-learning

---

**Durée :** 3 heures

---

**Tarif :** 39€ TTC

---

**Date ou période :** 6 mois

---

**Horaires :**

- La partie e-learning est accessible 7/7 et 24h/24h.
  - Le monitoring et l'assistance pédagogique sont disponibles du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.
  - Les accompagnements individuels seront à programmer avec le formateur du lundi au vendredi entre 9H et 17H.
- 

**Lieu :**

Formation Ouverte A Distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter à : [contact@opcap.fr](mailto:contact@opcap.fr)

---

**Objectifs de la formation et compétences visées :**

L'objectif de cette formation est d'amener le conseiller à :

- > Analyser et Appliquer le Droit de l'Urbanisme
- > Utiliser des Documents d'Urbanisme
- > Gérer les Procédures Administratives

# Tout comprendre sur l'urbanisme

---

Programme :

## **Partie 1 : Présentation du droit de l'urbanisme et de son importance dans la gestion des territoires**

- > Histoire du droit de l'urbanisme en France, avec des références à des lois et des décrets clés
- > Les différents acteurs du droit de l'urbanisme (État, collectivités locales, propriétaires, etc.)

## **Partie 2 : Les Principes Fondamentaux du Droit de l'Urbanisme**

- > Les grands principes du droit de l'urbanisme (utilité publique, servitudes, etc.)
- > La pyramide des normes en droit de l'urbanisme (valeur législative, réglementaire, etc.)
- > Les différents types de documents d'urbanisme (PLU, POS, SCOT, etc.)

## **Partie 3 : Les Règles de l'Urbanisme**

- > Les règles de l'urbanisme et leur application (PLU, POS, etc.)
- > Les différents types de servitudes (servitudes d'utilité publique, servitudes de voisinage, etc.)
- > Les règles de construction et d'aménagement (densité, hauteur, etc.)

## **Partie 4 : La Décentralisation et la Maîtrise Foncière**

- > L'histoire de la décentralisation de l'urbanisme en France (lois de 1982, 1983, 1985, etc.)
- > Les compétences des collectivités locales dans le domaine de l'urbanisme
- > La maîtrise foncière et les règles de propriété

## **Partie 5 : Les Contrôle et les Contentieux**

- > Le contrôle du juge sur le respect des règles d'urbanisme
- > Les différents types de contentieux (contentieux administratif, judiciaire, etc.)
- > Les règles de procédure pour les affaires d'urbanisme

# Tout comprendre sur l'urbanisme

---

## **Partie 6 : Les Enjeux de l'Urbanisme**

- > Les enjeux de l'urbanisme et de l'aménagement (développement durable, égalité, etc.)
- > Les principaux défis de l'urbanisme (accès aux soins, couverture numérique, etc.)
- > Les stratégies d'aménagement du territoire et les documents de planification

## **Partie 7 : Les Perspectives de l'Urbanisme**

- > Les évolutions récentes et futures du droit de l'urbanisme
- > Les nouveaux défis de l'urbanisme (réchauffement climatique, etc.)
- > Les perspectives pour les professionnels de l'urbanisme

# Tout comprendre sur l'urbanisme

---

## Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- QCM/Quizz
- Grille d'évaluation
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail

---

## Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Attestation d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- Relevé de connexions, signé par un représentant de l'organisme de formation indiquant :
  - La date de l'action et les heures de début et de fin d'utilisation du programme
  - La dénomination du ou des modules suivis.
  - Attestation de réalisation des unités, signée par un représentant de l'organisme de formation, détaillant les travaux finalisés en cohérence avec le programme de formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

---

## Méthodes pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Accès individualisé grâce à 1 login et 1 mot de passe par apprenant permettant le contrôle et l'évaluation par les tuteurs formateurs à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.